

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU TERRITOIRE DE BELFORT

## COMITÉ SYNDICAL DU SCOT

30 mars 2021

choix  
planification  
responsabilité  
enjeux globaux  
orientations  
projet de territoire  
nouvelle géographie transrégionale  
attentes en matière de cadre de vie  
évolutions démographiques observées  
projections démographiques 2007-2040 attractivité du Territoire  
approche des besoins résidentiels bilan de la production de logements  
estimation de besoins de logements qualité de vie, cohésion sociale  
(r)évolution de la mobilité nouvelles connexions Europe et inter-régions  
systèmes de mobilité locale offre de communication numérique  
structuration de l'espace économique et armature commerciale compétitivité  
système d'espaces actifs entre juxtaposition et synergie espaces stratégiques  
réseau des sites économiques significatifs synergie commerce/territoire  
caractérisation de l'offre belfortaine dynamique commerciale sous l'angle transrégional  
organisation géographique du commerce évolution des comportements de consommation  
économie touristique agriculture, sylviculture et consommation de l'espace  
ressources et activités structurantes du territoire place de l'agriculture dans le territoire  
qualité des sols activité sylvicole mutations des espaces naturels, agricoles et forestiers  
usage antérieur des espaces artificialisés vocation nouvelle des espaces artificialisés  
synthèse sur le territoire global : le système belfortain en formation  
mise en cohérence des territoires limitrophes prise en compte des infrastructures  
occupation du sol politique de l'eau et trame bleue patrimoine naturel  
ZNIEFF cours d'eau et prairies en lit majeur sites Natura 2000 pelouses sèches  
étangs chaumes cavités et combles à chiroptères espaces naturels sensibles  
arrêté de protection de biotope zones humides puits de captage forêts  
terres agricoles réseaux hydrographiques urbanisation infrastructures  
proposition d'une trame verte et bleue Projet d'Aménagement et de Développement Durables  
métropole à dimension humaine Aire urbaine, premier jalon métropolitain  
ouvertures transrégionales et européennes services de rang supérieur  
« espaces-projets » du dispositif métropolitain polycentrisme équilibré  
transversalité des mobilités et des communications dynamique commerciale  
habiter le Territoire de Belfort ressources pollutions et risques  
valeur paysagère implication dans l'espace métropolitain cœur urbain  
espace médian ouverture à la Suisse et à l'espace alpin polycentrisme équilibré territoire numérique  
anticiper les usages et les attentes zones stratégiques activités incluses dans l'urbain  
dispositions d'aménagement local Zone d'Aménagement Commercial du Pôle sud  
politique d'aménagement touristique palier qualitatif orientations de la programmation de l'habitat  
notions et objectifs de mixité sociale approche qualitative dans la localisation de l'habitat  
conception durable des constructions et des urbanisations maîtrise des effets de l'artificialisation  
économie de l'artificialisation à 10 ans principes d'application dans les PLU orientations  
préconisations particulières relatives au secteur sud de l'agglomération ressources du Territoire  
agriculture et sylviculture énergie déchets pollutions atmosphériques risques technologiques et naturels  
trame biologique protection du patrimoine développement de la trame biologique  
entrées de ville vues emblématiques alternance ville-campagne paysage bâti  
planification responsabilité face à des enjeux globaux orientations de base  
concepts du projet de territoire nouvelle géographie transrégionale  
cadre de vie évolutions socio-démographiques observées et projetées  
approche des besoins résidentiels production de logements  
qualité de vie cohésion sociale nouvelles connexions  
espaces actifs espace économique  
projet compétitivité synergie  
tourisme dynamique  
organisation géographique  
évolution des comportements  
agriculture sylviculture  
consommation de l'espace  
activités structurantes  
qualité des sols eau  
espaces naturels  
mutations  
système

syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort

  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU TERRITOIRE DE BELFORT

## ORDRE DU JOUR

- Avis sur les dossiers de révision du PLU de Froidefontaine
- Avis sur le dossier d'élaboration du PLU de Chèvremont
- Questions diverses

syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort

  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

# Rapport n°1

## Révision du PLU de Froidefontaine

456 habitants

Un territoire de 454 hectares.

### Évolution démographique :

Une croissance forte jusqu'en 1962.

Une stabilité jusqu'en 1999.

Entre 1999 et 2008, une croissance plus soutenue.

Le village présente une densité bâtie modérée. Plus de compacité dans le tissu ancien.

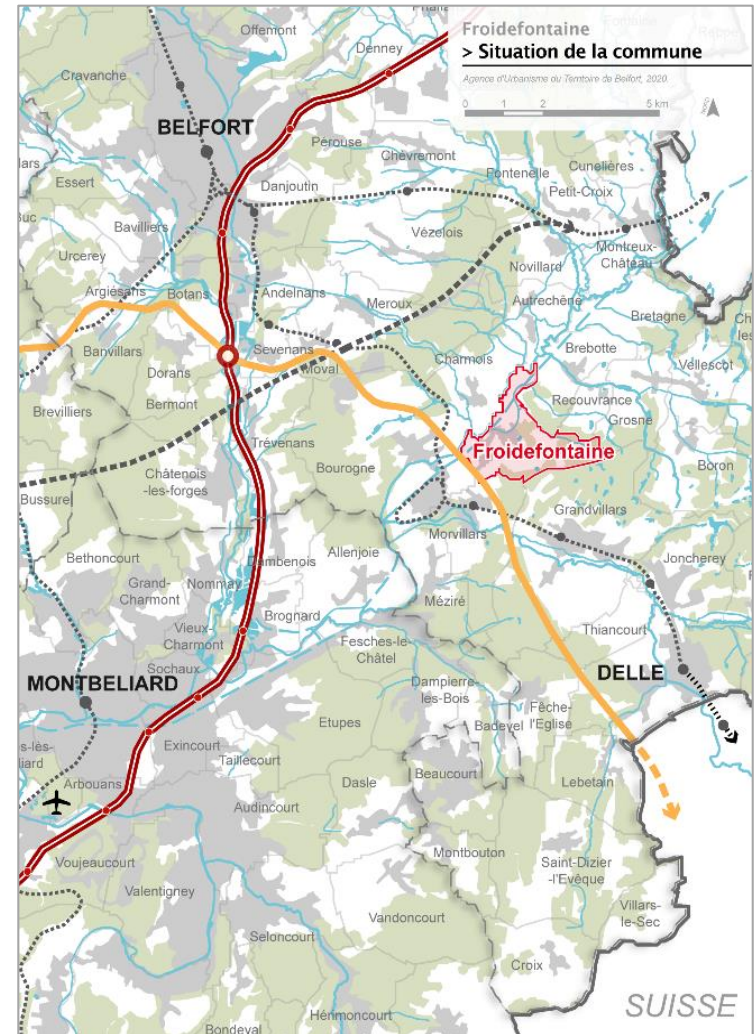
Une urbanisation linéaire le long des voies.

Une bonne accessibilité via la RN1019.

Un trafic modéré sur l'axe principal de la commune (moins de 2 000 véhicules/jour sur la RD23).

6 km de la gare TGV

2-3 km de la halte TER de Morvillars de la ligne Belfort-Delle.



Des itinéraires cyclables et de randonnée traversent la commune : EuroVéloRoute, Canal du Rhône au Rhin et sentier 'Sur le Chemin des Moines de Cluny'.

## **Patrimoine**

Un monument inscrit au titre des MH: l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul du XII<sup>ème</sup> s.

En parallèle de la révision du PLU, élaboration d'un périmètre délimité des abords (PDA).

## **Habitat**

Un parc de de 201 logements.

77 % individuels.

23 % collectifs.

Une faible vacance.

2000-2014, création de 26 logements.

## **Équipements et services**

Des équipements et services dans différents domaines : Petite enfance-éducation (périscolaire, école élémentaire, etc.), équipements sportifs (stade de football, sentier de randonnée, Eurvéloroute6), et services aux particuliers (mairie, cimetière, salle communale).

5 minutes des pôles de Bourogne et Morvillars.

Moins de 10 mn de Grandvillars et de l'espace médian.

## Emploi

2013, 114 emplois sont recensés à Froidefontaine.

2 % de l'emploi de la Communauté de Communes du Sud Territoire

2 sites d'activités concentrent la majorité de l'emploi. On y retrouve les principaux employeurs : Beauseigneur (produits chimiques) avec 46 salariés, SOMP (outillage de mécanique de précision) avec 24 salariés, Sogycobois (construction - bâtiment) avec 16 salariés, Mécabois (charpente) avec 12 salariés.

La commune emploie 6 personnes, en partenariat avec Charmois.

Des établissements présents au sein du bâti résidentiel

Présence de l'activité agricole.

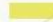




syndicat  
mixte du

**SCOT**

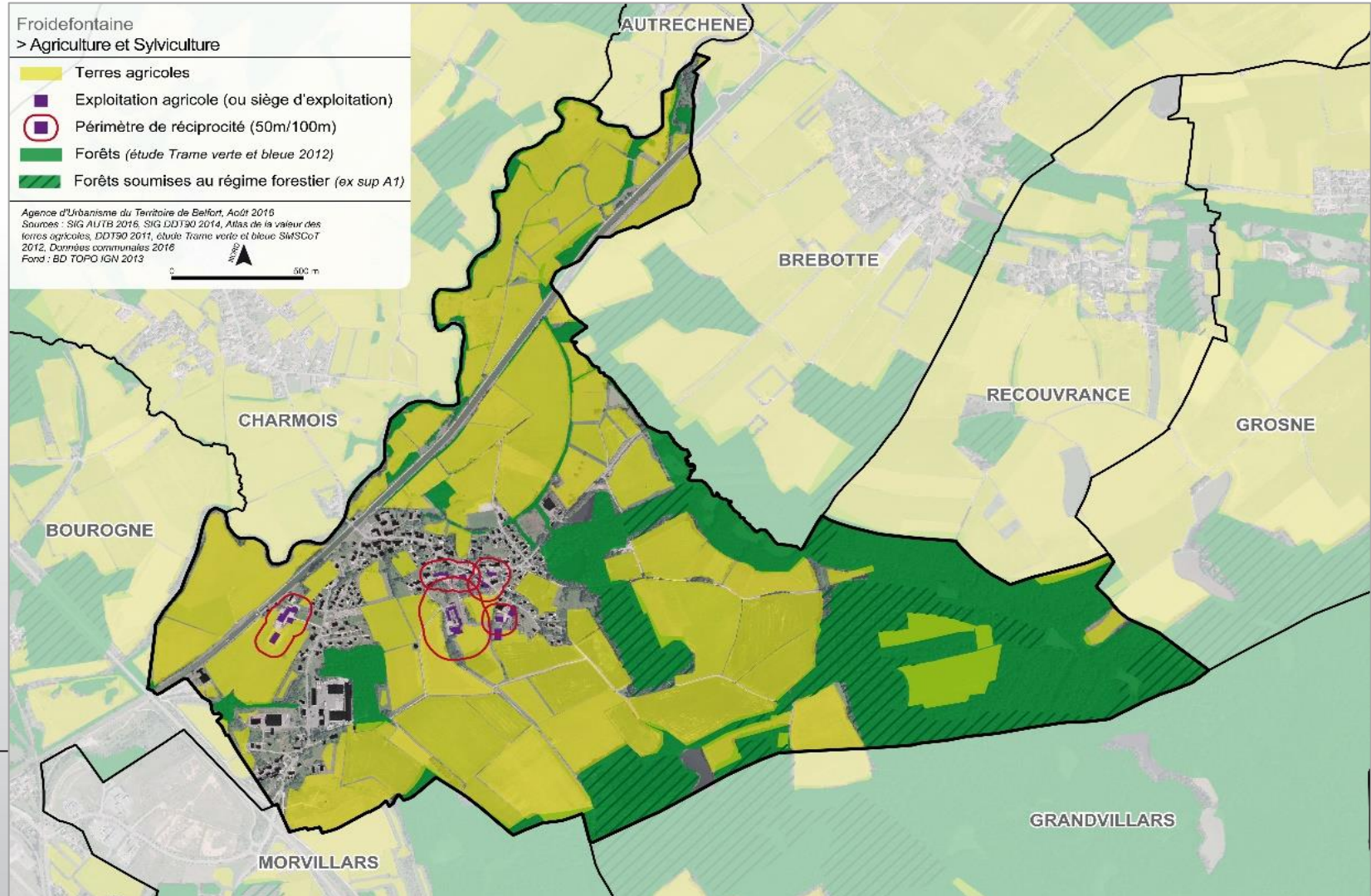
du Territoire  
de Belfort



Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

-  Terres agricoles
-  Exploitation agricole (ou siège d'exploitation)
-  Périmètre de réciprocité (50m/100m)
-  Forêts (étude Trame verte et bleue 2012)
-  Forêts soumises au régime forestier (ex sup A1)

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Août 2016  
Sources : SIG AUIB 2016, SIG DD150 2014, Atlas de la valeur des terres agricoles, DD150 2011, étude Trame verte et bleue SMSCoT 2012, Données communales 2016  
Fond : BD TOPO IGN 2013



236 ha d'espaces à vocation agricole, soit 50% du territoire communal.  
228 ha déclarés au titre de la PAC en 2015.  
6 sièges d'exploitation agricole recensés en 2016 ( 1 ICPE et 5 RSD).

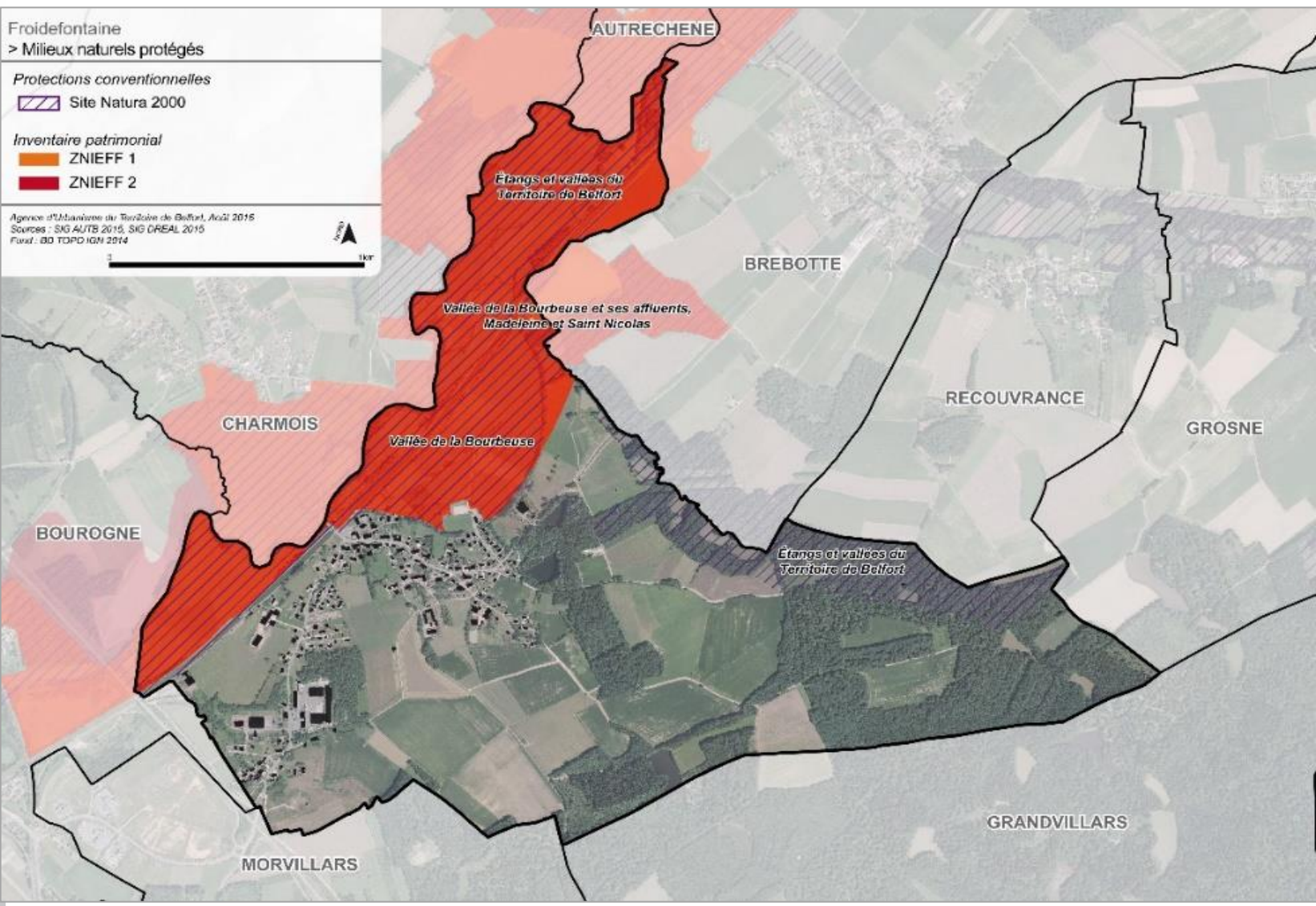
60 ha de forêt communale, dont 9 ha à Charmois.  
58 ha de forêt privée.

Froidefontaine  
> Milieux naturels protégés

Protections conventionnelles  
 Site Natura 2000

Inventaire patrimonial  
 ZNIEFF 1  
 ZNIEFF 2

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Août 2015  
 Sources : SIG AUIB 2015, SIG DREAL 2015  
 Fusil : BD TOPD IGN 2014

syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort




Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

Une zone Natura 2000 : Étangs et vallées du Territoire de Belfort  
 1 ZNIEFF de type 1 : Vallée de la Bourbeuse  
 1 ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Bourbeuse et de ses affluents, la Madeleine et la Saint-Nicolas.







Froidfontaine  
> Milieux humides

Milieux humides - Inventaire DREAL FC

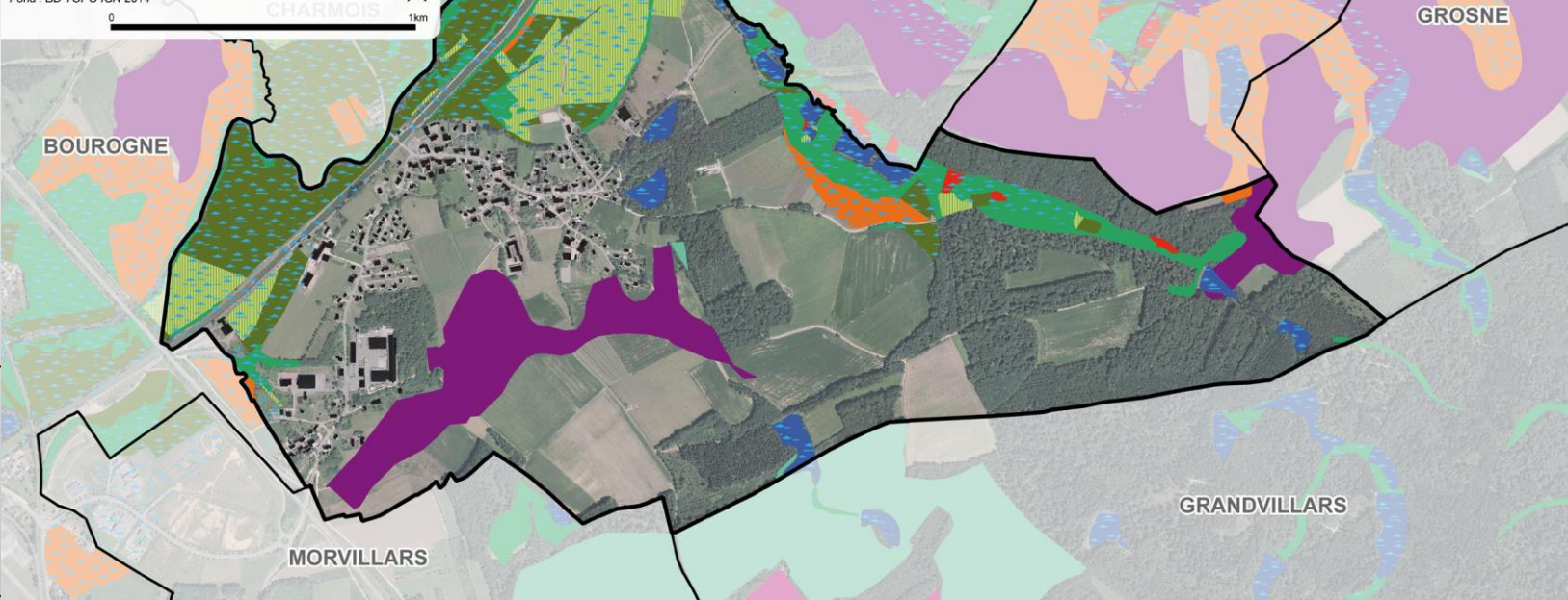
 Zones humides

Milieux humides potentiels\* - Inventaire CD 90

\*(ces zones doivent être confirmées par des relevés de terrain)

-  Culture et prairie artificielle en zone humide
-  Eau stagnante et végétation aquatique
-  Forêt humide
-  Forêt humide de bois tendre
-  Formation humide à hautes herbes
-  Plantation en zone humide
-  Prairie humide fauchée ou pâturée
-  Sol agricole anoxique
-  Sol agricole hydromorphe

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Août 2016  
Sources : SIG AUTOB 2015, SIG CD90 2015, SIG DREAL 2015  
Fond : BD TOPO IGN 2014



syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort



Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

Des zones humides potentielles.

Des expertises complémentaires menées à l'intérieur du village et dans les secteurs AU.

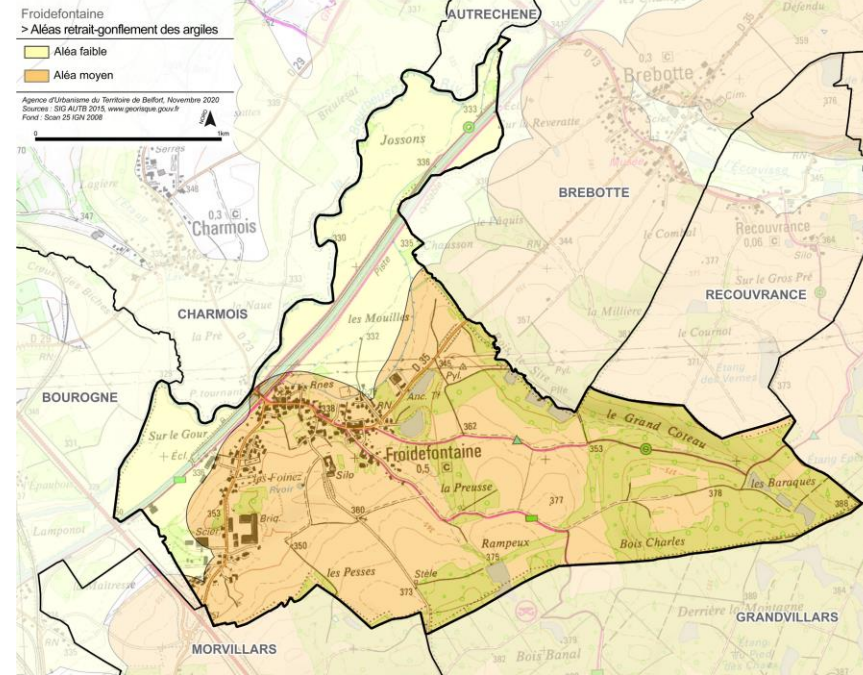
## Risques

**Inondation** : plan de prévention des risques inondations (PPRi) du bassin de la Bourbeuse et de ses affluents (en cours de révision).

**Sismicité** : zone d'aléa sismique 4 sur 5 (risque moyen).

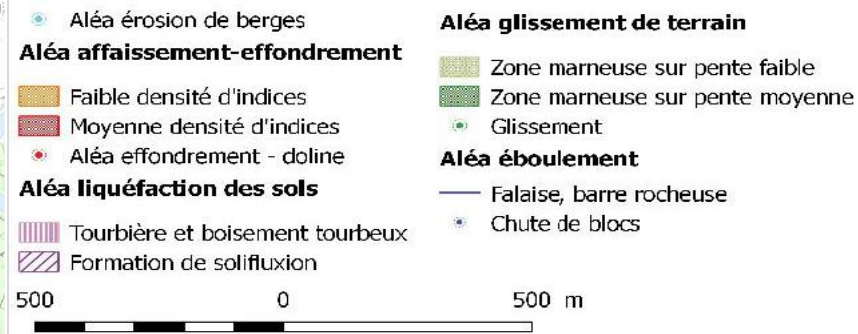
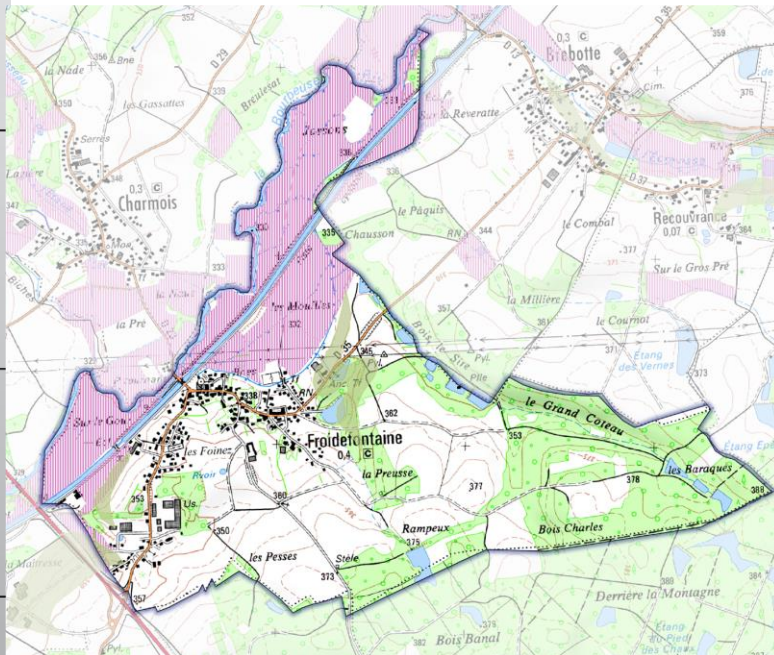
**Retrait - gonflement des argiles** : zone d'aléa faible à moyen.

**Radon** : zone potentiel radon faible.



## Mouvement de terrain :

- aléa liquéfaction des sols au niveau de la Bourbeuse,
- aléa glissement de terrain de zones marneuses sur pente moyenne.

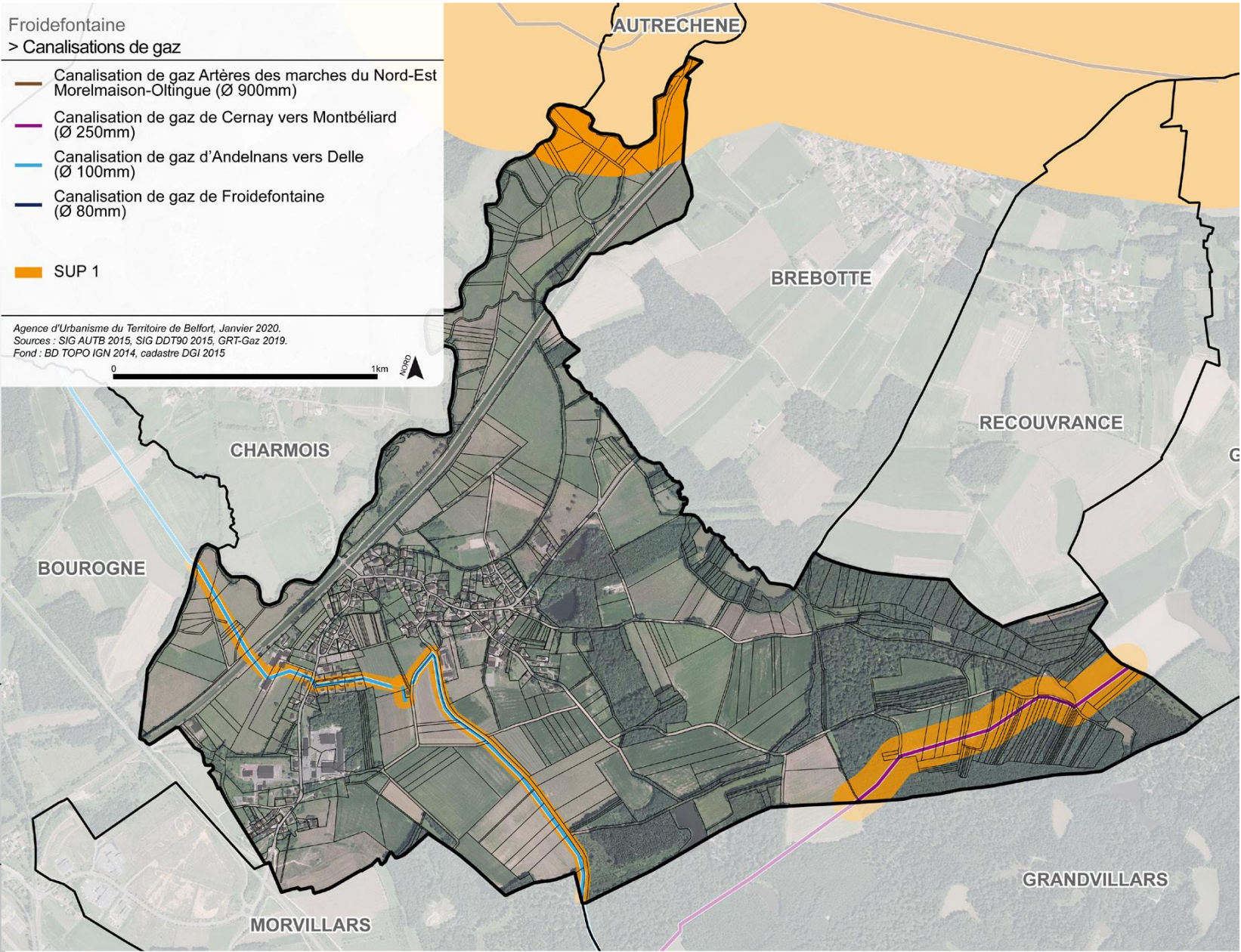


Froidefontaine  
> Canalisations de gaz

- Canalisation de gaz Artères des marches du Nord-Est Morelmaison-Oltingue (Ø 900mm)
- Canalisation de gaz de Cernay vers Montbéliard (Ø 250mm)
- Canalisation de gaz d'Andelnans vers Delle (Ø 100mm)
- Canalisation de gaz de Froidefontaine (Ø 80mm)

 SUP 1

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Janvier 2020.  
Sources : SIG AUTB 2015, SIG DDT90 2015, GRT-Gaz 2019.  
Fond : BD TOPO IGN 2014, cadastre DGI 2015



syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort



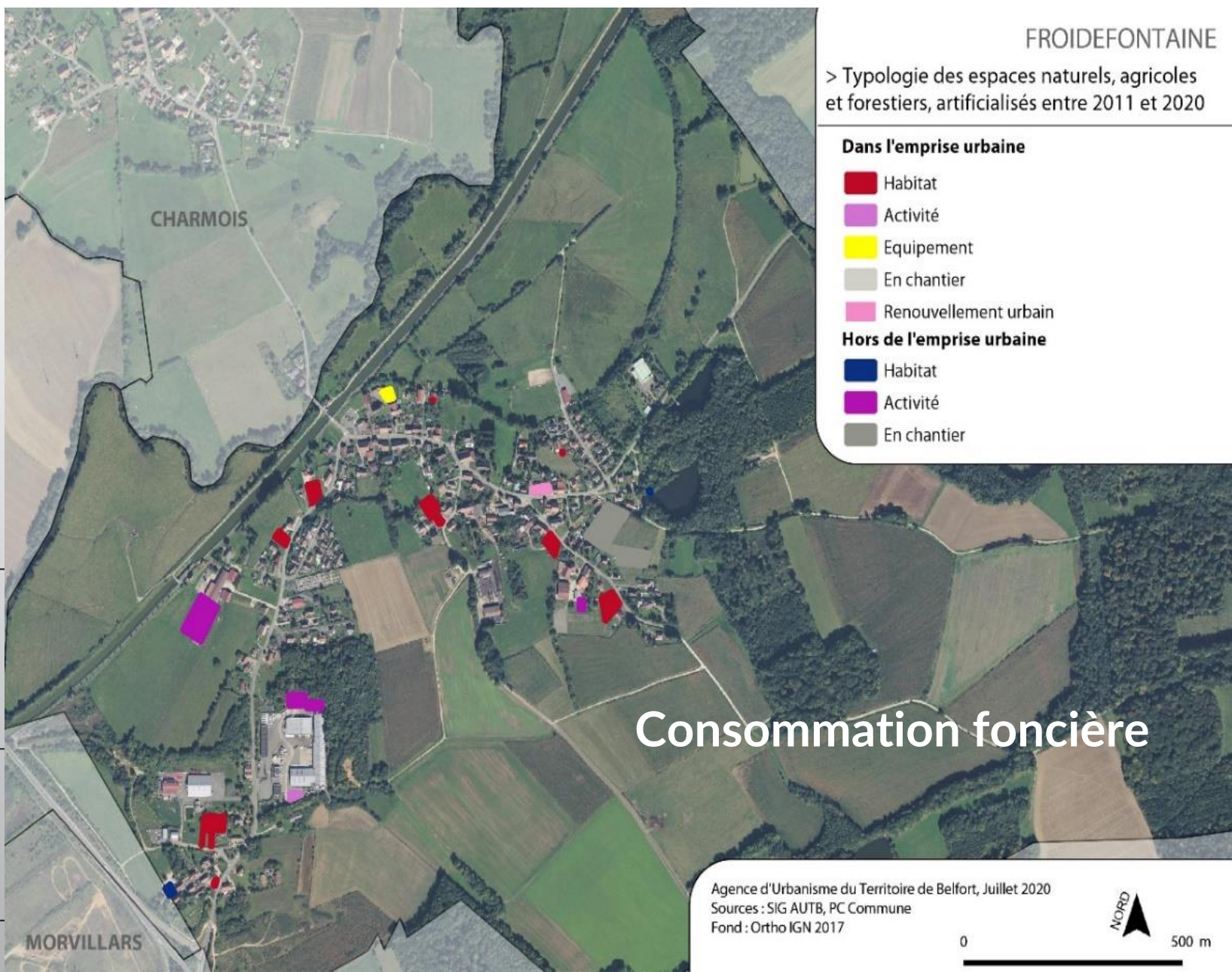
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

Plan de prévention des risques technologique (PPRT Antargaz)  
Risque de transport de matières dangereuses (RN 1019 et canalisation de gaz).

2011-2020 : 2,8 ha d'espaces agro-naturels et forestier artificialisés.

Dont 1,41 en dehors de l'emprise urbaine.

Habitat : 0,83 ha (8 maisons) / activités : 0,66 ha.

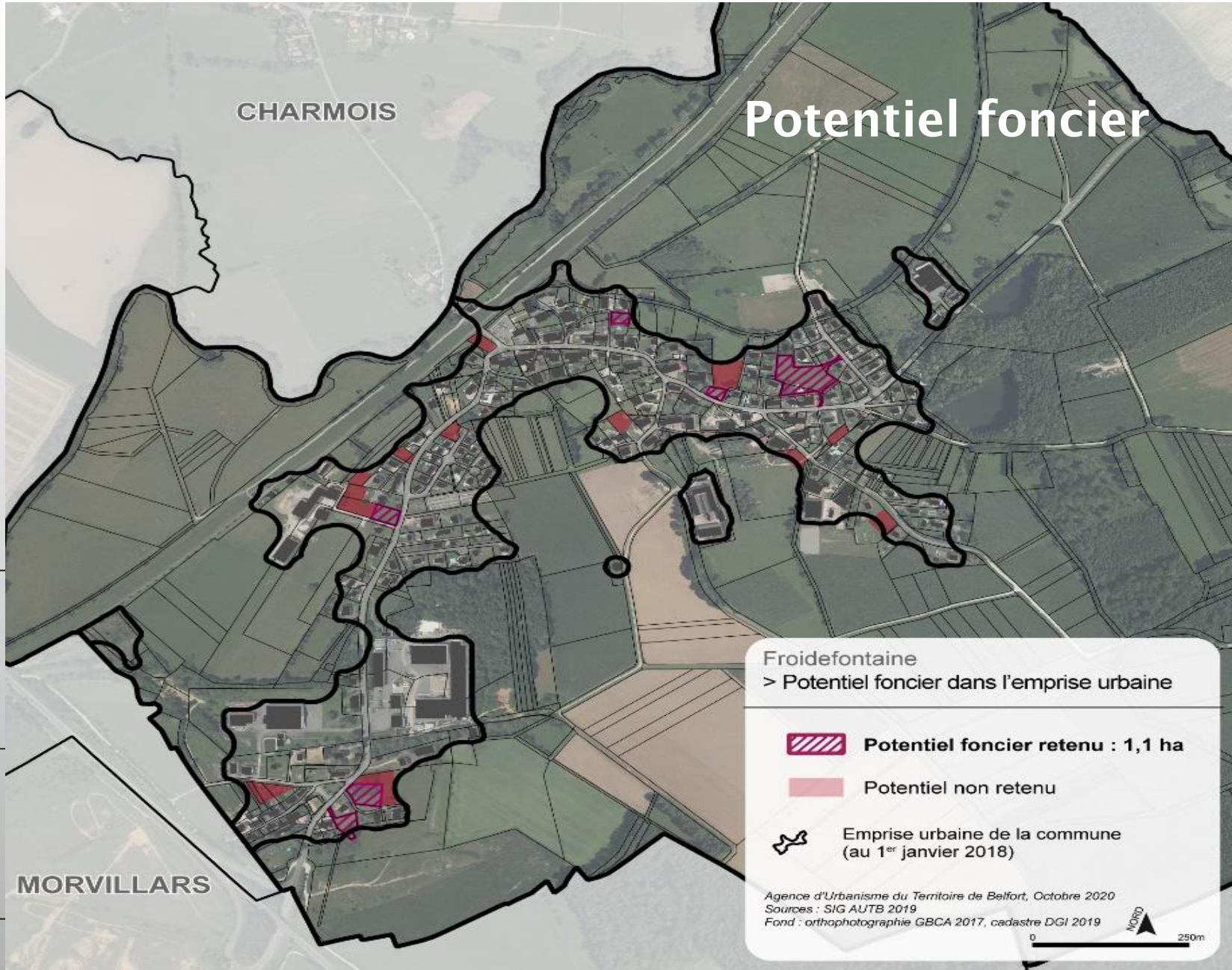


syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort

**AUTB**  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Juillet 2020  
Sources : SIG AUTB, PC Commune  
Fond : Ortho IGN 2017

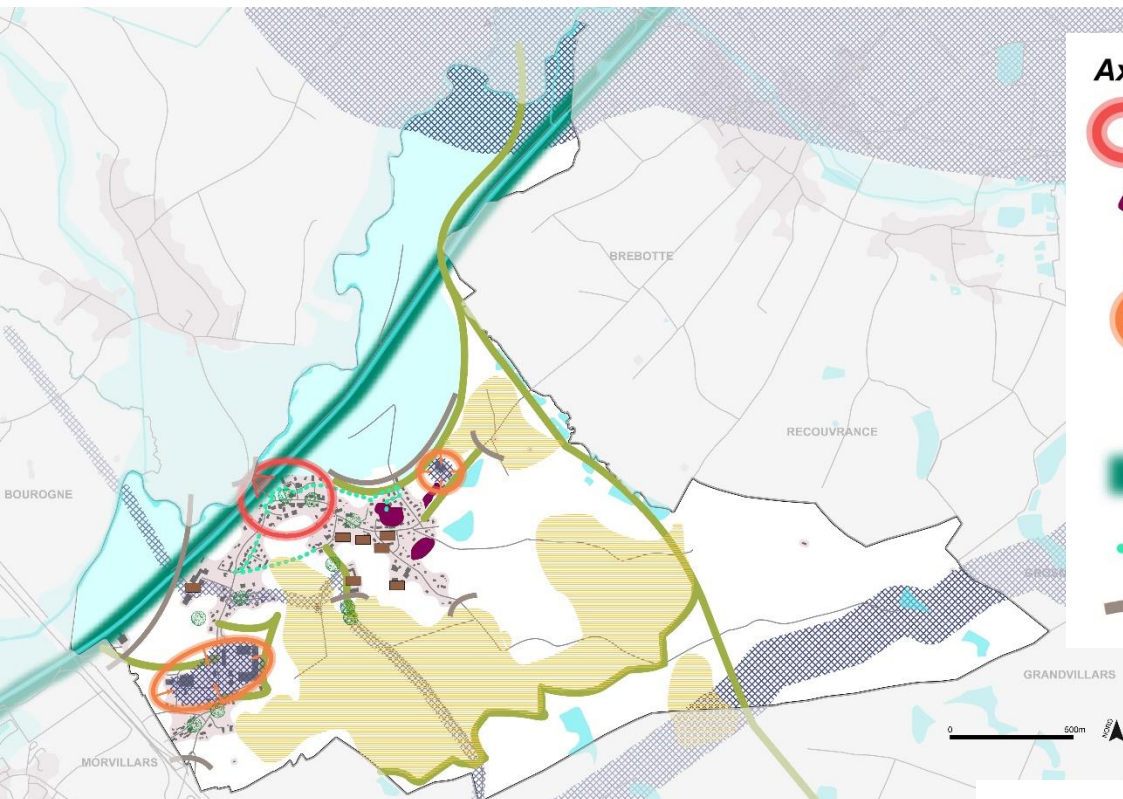
1,1 ha d'espaces disponibles.  
1,4 ha non pris en compte.










syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort

  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

# Les principales orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) débattues le 2 mars 2018









## Axe 1 : Pour un village dynamique et attractif

-  Affirmer le centre ancien et préserver la vue depuis le canal
-  Poursuivre l'urbanisation mixte et bien préparer l'urbanisation future
-  Renforcer les zones d'activités existantes
-  Préserver l'activité agricole
-  Développer le tourisme vert
-  Créer et renforcer les liaisons douces
-  Etablir des limites pérennes pour le village

syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort

  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

## Axe 2 : Pour un cadre de vie préservé

-  Protéger et valoriser les espaces agricoles
-  Préserver le réseau hydrographique
-  Mettre en valeur les boisements ponctuels qui structurent le paysage
-  Préserver les continuités écologiques
-  Intégrer les risques technologiques et anthropiques
-  Intégrer les risques naturels (PPRi)

## Le zonage

4 secteurs urbains

Un seul secteur 1AU « Les Ouches », de 1,1 ha, dont seuls 0,36 ha comptent.

La zone agricole (A) et un secteur As (STECAL – implantation future d'une STEP)

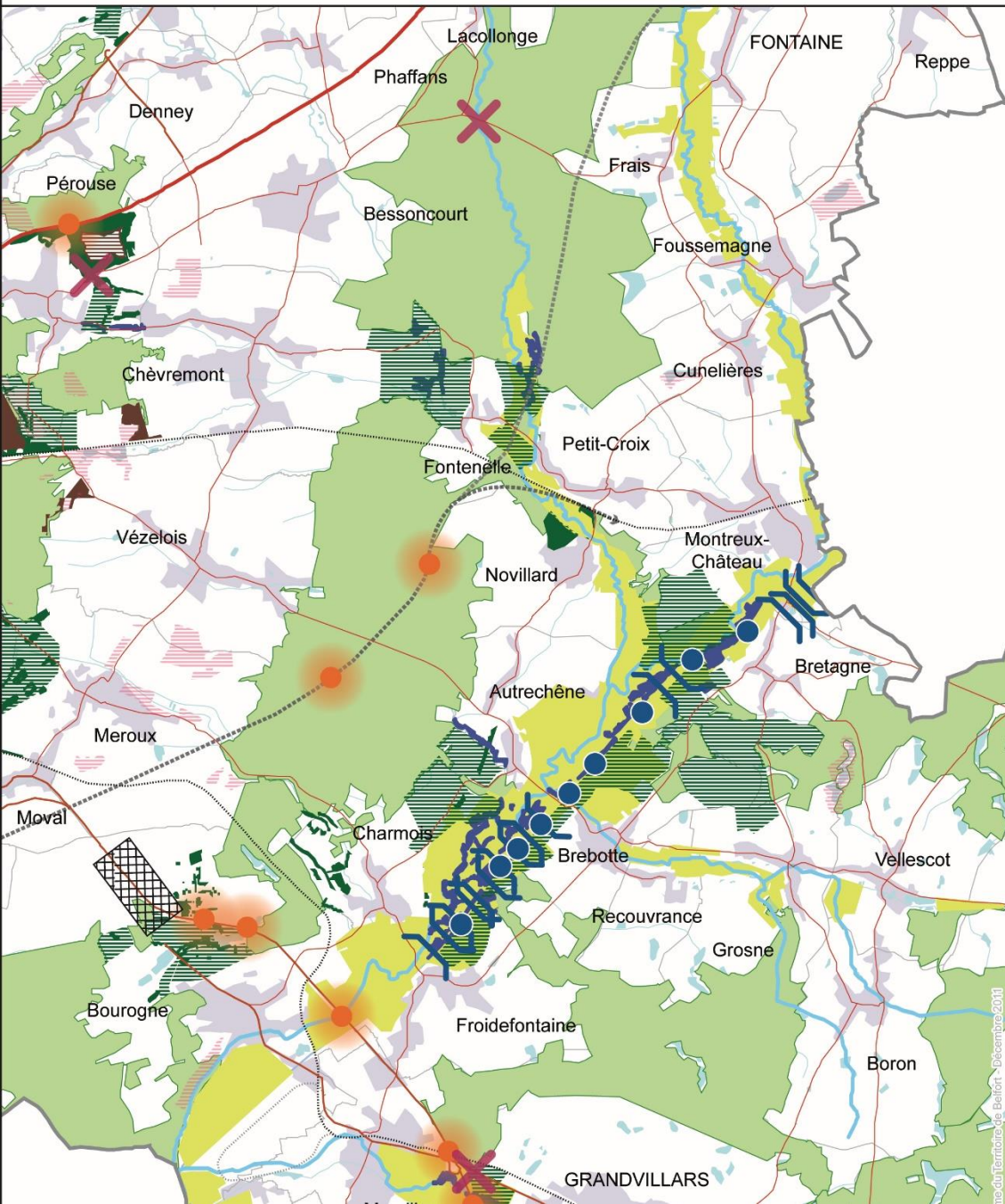
La zone naturelle et forestière (N), des secteurs Ne, NL et NLc



1/2 500<sup>ème</sup>



1/5 000<sup>ème</sup>



**Franchissement des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales**

- ⌋ A 1 - Créer un passage à faune
- ⊠ A 2 - Améliorer l'efficacité des clôtures à faune
- ✕ A 3 - Réduire les risques de collisions routières avec la faune
- A 4 - Maintenir un environnement perméable avec la faune
- A 5 - Conserver une échelle à faune
- ⚡ A 6 - Créer une échelle à faune

**Préservation ou restauration d'éléments boisés**

- A 7 - Conserver des haies
- ▨ A 8 - Planter des haies
- A 9 - Conserver des bosquets
- A 10 - Conserver une ripisylve
- A 11 - Planter une ripisylve
- A 12 - Maintenir un continuum forestier

**Maintien d'espaces ouverts en herbe**

- ▨ A 13 - Aménager des pelouses sèches
- A 14 - Conserver des milieux ouverts en herbe
- A 15 - Conserver des prairies

**Eaux courantes**

- A 16 - Améliorer la libre circulation des espèces aquatiques et des berges

**Gestion durable des réservoirs de biodiversité**

- ▨ A 18 - Désigner en ENS
- ▨ A 19 - Poursuivre le plan de gestion de l'ENS
- ▨ A 20 - Mettre en place une gestion durable

**Éléments de contexte**

- Bâti
- Infrastructures routières
- ⋯ Infrastructures ferroviaires
- Cours d'eau et canal

me du Territoire de Beirion - Décembre 2011

## Froidfontaine

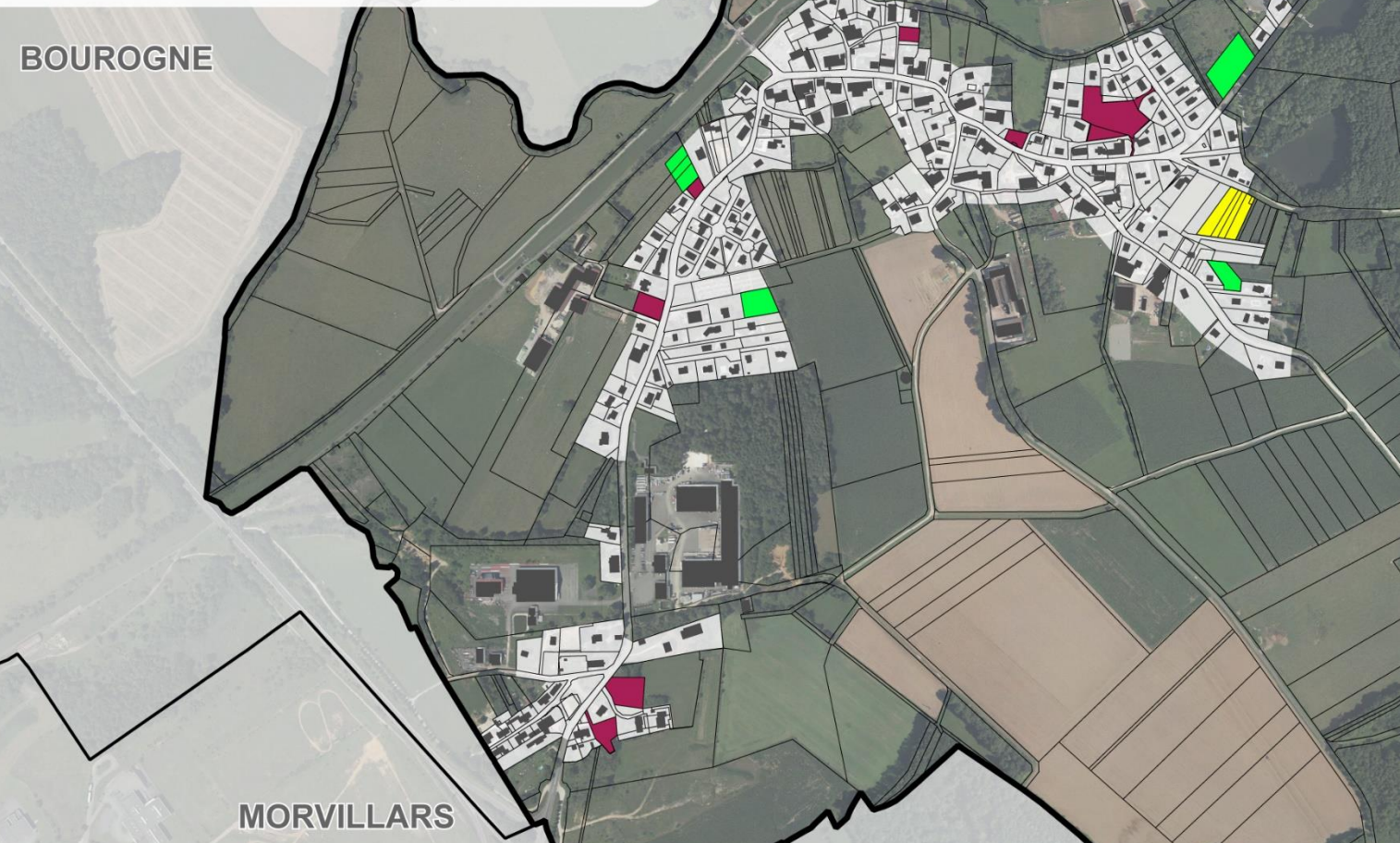
> Potentiel foncier dans la zone constructible : **1,85 ha**

- En zone à urbaniser (AU) : **0,36 ha**
- En zone urbaine (U) dans l'emprise urbaine : **0,88 ha**  
*0,59 ha x 30% de rétention*  
*0,49 ha x 0% de rétention sur le foncier communal*  
*x 30% de rétention sur la parcelle privée (Pré Taureau)*
- En zone urbaine (U) hors emprise urbaine : **0,61 ha**  
*0,44 ha x 30% de rétention*  
*0,30 ha x 0% de rétention sur la bande du secteur Anneau*
- Zone urbaine (U)

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Octobre 2020

Sources : SIG AUTB 2020

Fond : orthophotographie GBCA 2017, cadastre DGI 2019



syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort

  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

MORVILLARS

# Rapport n°2

## Élaboration du PLU de Chèvremont

1 615 habitants.

Un territoire d'environ 880 hectares.

Évolution démographique :

Croissance forte de 1968–2016.

Un développement du village le long de la route de Fontenelle (RD28) puis le long de la RD 25.

L'habitat s'organise autour de deux pôles bien distincts tant par leur localisation que par leurs fonctions



- activités commerciales et services de proximité,
- équipements de proximité (écoles, mairie, crèche, bibliothèque...).

La commune est desservie par deux routes départementales :

- la RD 25, qui assure la liaison du Nord au Sud entre Phaffans et Trévenans,
- la RD 28, qui relie d'Est en Ouest Pérouse à Montreux Château en passant par Chèvremont.

syndicat  
mixte du

**SCOT**

du Territoire  
de Belfort



Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

## **Habitat**

Un parc de 653 logements.

94,8 % résidences principales.

Parc social de 10 pavillons mitoyens et 3 ensembles collectifs de 15 logements.

## **Déplacements**

Proche des échangeurs n°13 (Bessoncourt) et n°14 (Pérouse) de l'A36.

La commune est desservie par le réseau de bus Optymo et la ligne TER Belfort–Mulhouse avec une halte ferroviaire.

## **Emplois**

87% des actifs travaillent en dehors de la commune et 59,1 % travaillent dans une autre commune du Territoire de Belfort.

La surface agricole utilisée (SAU) représente 50 % de la surface totale de la commune.

4 exploitations agricoles.

Plusieurs agriculteurs extérieurs exploitent 41 % de la SAU.

L'activité agricole : maraîchage/horticulture, pension de chevaux, centre équestre, élevage de bovins viande.

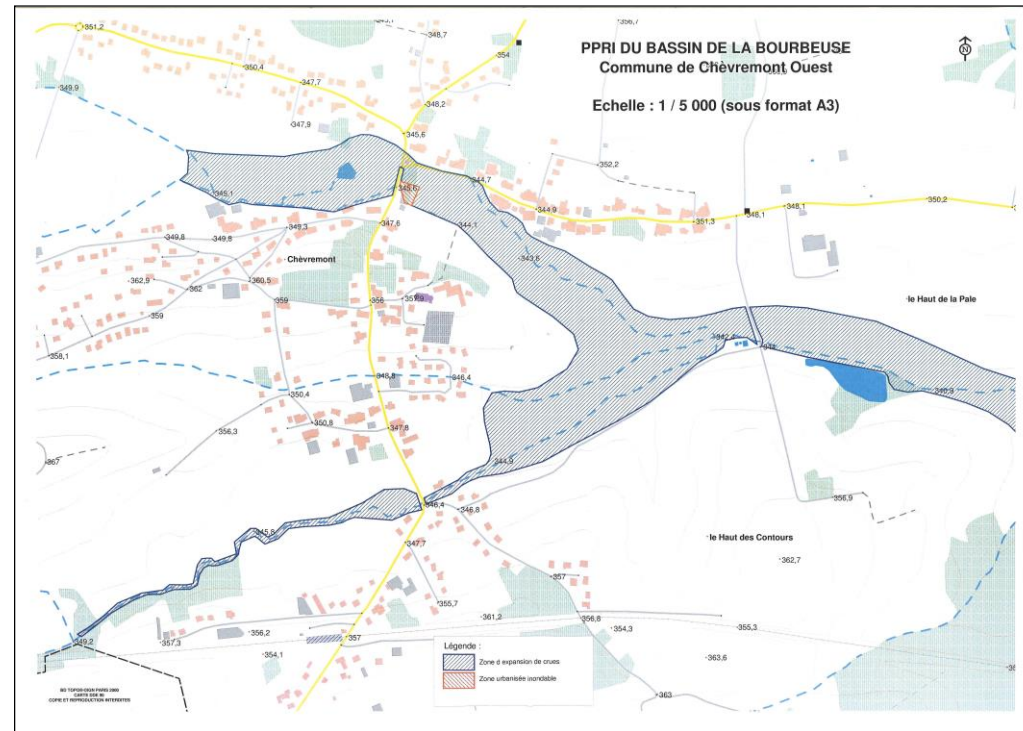
### **Patrimoine naturel**

Une partie Natura 2000 « Étangs et vallées du Territoire de Belfort ».

- 4 ZNIEFF de type 1 (Étangs du Proc et pelouses voisines, Pelouse du chemin du Texas, Pelouse de la ferme du Rondot, Vallée de la Madeleine au Sud de Lacollonge) ;
- 1 ZNIEFF de type 2 / Vallée de la Bourbeuse et ses affluents, Madeleine et Saint Nicolas ;
- 1 projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope : 'Pelouse du Texas'.

Chèvremont est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin de la Bourbeuse, approuvé par arrêté préfectoral n° 1870 du 13 septembre 2002, en cours de révision.

- Des arrêtés de catastrophes naturelles suite à des événements d'inondations, de coulées de boues et de mouvements de terrain ;
- Risque de retrait-gonflement des argiles est nul, faible ou moyen selon la localisation ;
- La commune est située en zone de sismicité modérée (niveau 3 à 5) :
- Technologique : passage d'un oléoduc appartenant à l'État, de deux pipelines d'hydrocarbures liquides et de deux canalisations de transport de gaz à haute pression.



# Les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

## 3 axes

### Les objectifs de la commune en matière de population et de logements à l'horizon 2034

Objectif démographique : atteindre une population de 1815 habitants d'ici 2034 (soit une évolution de l'ordre de 0,65 % par an).

Cette croissance (+ 200 habitants) nécessitera de construire de nouveaux logements, estimés à hauteur de 116 logements (soit un rythme d'environ 8 logements par an).

Une densité moyenne souhaitée de 14 logements à l'hectare.

### Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace

Ils tiennent à la volonté de densifier davantage les zones constructibles, afin de passer de 10 logements/ha à 14 logements/ en moyenne.

## Le Zonage



1/2 500<sup>ème</sup>



1/ 5 000<sup>ème</sup>

### **une zone urbaine comprenant :**

- un secteur UA,
- un secteur UB,
- un secteur UE,
- un secteur UL réservé aux équipements.

**5 zones à urbaniser (AU)** à vocation d'habitat, représentant 4,95 ha, répartis comme suit :

- « Sur les Pages » : 0,92 ha
- « Sur La Ville » : 1,08 ha
- « Rue des Floralies » : 1,37 ha
- « Hateau » : 0,98 ha
- « Néolia » : 0,65 ha. Projet entièrement destiné à du logement conventionné sous la forme d'un hébergement pour personnes âgées.

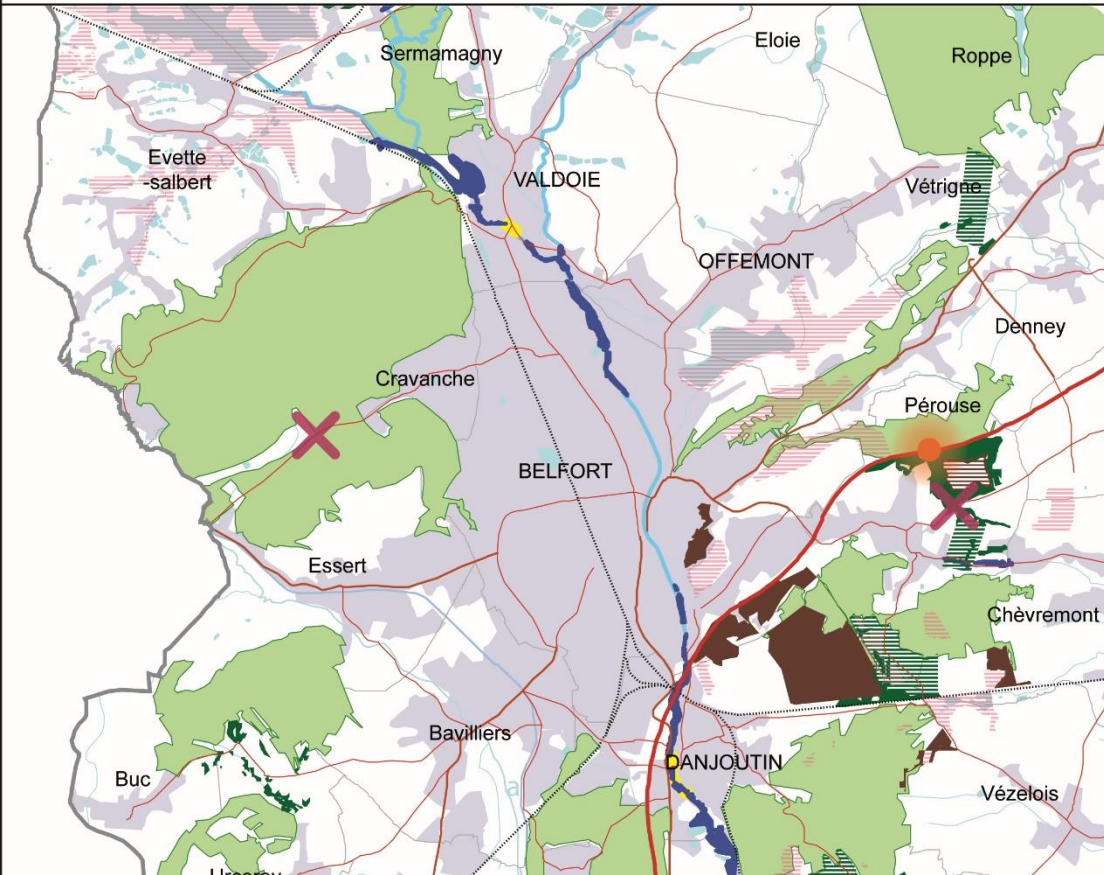
Ces 5 secteurs font l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP).



syndicat  
mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort



Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort



mixte du  
**SCOT**  
du Territoire  
de Belfort



Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort

> TRAME VERTE ET BLEUE - CATALOGUE D' ACTIONS

**Franchissement des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales**

- )( A 1 - Créer un passage à faune
- ⊗ A 2 - Améliorer l'efficacité des clôtures à faune
- ✕ A 3 - Réduire les risques de collisions routières avec la faune
- A 4 - Maintenir un environnement perméable avec la faune
- A 5 - Conserver une échelle à faune
- ⚡ A 6 - Créer une échelle à faune

**Préservation ou restauration d'éléments boisés**

- A 7 - Conserver des haies
- ▨ A 8 - Planter des haies
- A 9 - Conserver des bosquets
- A 10 - Conserver une ripisylve
- A 11 - Planter une ripisylve
- A 12 - Maintenir un continuum forestier

**Maintien d'espaces ouverts en herbe**

- ▨ A 13 - Aménager des pelouses sèches
- A 14 - Conserver des milieux ouverts en herbe
- A 15 - Conserver des prairies

**Eaux courantes**

- A 16 - Améliorer la libre circulation des espèces aquatiques et des berges

**Gestion durable des réservoirs de biodiversité**

- ▨ A 18 - Désigner en ENS
- ▨ A 19 - Poursuivre le plan de gestion de l'ENS
- ▨ A 20 - Mettre en place une gestion durable

**Éléments de contexte**

- Bâti
- Infrastructures routières
- ⋯ Infrastructures ferroviaires
- Cours d'eau et canal

Merci de votre attention

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort

  
Agence d'Urbanisme  
du Territoire de Belfort